

Achat terrain en RDC

Par Titipru, le 23/08/2021 à 22:50

Bonjour

J'envisage peut être d acheter un terrain en RDC. J'ai entendu dire que comme je ne suis pas congolaise, je ne pourrai que louer au maximum pour 45 ans. Est ce vrai?

Par Marck.ESP, le 23/08/2021 à 23:02

Bonjour

Il vous sera difficile d'obtenir ici des infos sur le droit congolais, vous devriez tenter votre chance auprès de l'ambassade.

Par marouil, le 24/08/2021 à 12:40

Bonjour

s il s etait agi d un terrain en rez-de-chaussee (RDC) peut-etre auriez-vous eu une reponse. Pour les projects au Congo , voyez legavox.rdc

bonne chance